

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PORTNEUF
VILLE DE NEUVILLE**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à huis clos le lundi 14 décembre 2020 à 19 h 30 par audioconférence conformément au décret 1113-2020 du gouvernement du Québec daté du 28 octobre 2020.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Simon Sheehy	Conseiller
Monsieur Jean-Pierre Soucy	Conseiller
Madame Marie-Michelle Pagé	Conseillère
Madame Denise Thibault	Conseillère
Monsieur Dominic Garneau	Conseiller
Monsieur Carl Trudel	Conseiller

Formant tous quorum sous la présidence de monsieur Bernard Gaudreau, maire.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Madame Lisa Kennedy	Directrice générale et greffière
Madame Manon Jobin	Trésorière et greffière adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (19 h 30)

La présente séance s'est tenue à huis clos conformément aux directives émises par le gouvernement du Québec pour éviter la propagation de la COVID-19 et des différents décrets et arrêtés ministériels adoptés. Le contenu audio de cette séance sera publié sur le site internet de la Ville.

Tous les membres du conseil ont renoncé par écrit à l'avis de convocation de la présente séance, et ont consenti unanimement à ce que soient discutés et traités, les sujets suivants :

20-12-270 IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté,

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget pour l'année 2021
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022, 2023
4. Période de questions sur le budget et le programme triennal d'immobilisations
5. Fermeture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2021**

20-12-271 **CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a analysé le contenu du projet de prévisions budgétaires 2021 lors de la rencontre de travail du 8 décembre 2020 ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE ce conseil adopte les prévisions budgétaires 2021 au montant total de **6 456 903 \$** telles que présentées ci-dessous :

DÉPENSES :

Administration générale	786 267 \$
Sécurité publique	952 176 \$
Transport	800 006 \$
Hygiène du milieu	790 355 \$
Urbanisme & environnement	339 525 \$
Loisirs, culture et communications	1 171 585 \$
Frais de financement	1 616 989 \$
TOTAL	6 456 903 \$

RECETTES :

Taxes	4 801 511 \$
Paiement tenant lieu de taxes	41 400 \$
Autres recettes de sources locales	590 390 \$
Transferts	824 952 \$
Affectation surplus et fonds réservés	198 650 \$
TOTAL	6 456 903 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2021, 2022, 2023**

20-12-272 **CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Neuville doit adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 en vertu de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes* ;

CONSIDÉRANT QUE ces immobilisations sont conditionnelles à l'obtention de subventions gouvernementales ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE ce conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 tel que présenté au montant total de 14 612 449 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Aucune question n'a été adressée par écrit et acheminée au conseil municipal.

Monsieur le maire Bernard Gaudreau adresse, au nom de tout le conseil municipal, ses vœux de Noël à la population neuvilleoise.

5. **FERMETURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire lève la séance à 19 h 39 sur proposition de madame Denise Thibault, conseillère.

En signant le présent procès-verbal, monsieur Bernard Gaudreau, maire, reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.

Bernard Gaudreau
Maire

Lisa Kennedy
Directrice générale et greffière